



EDITO DU MAIRE

Au cours de cette dernière année, l'équipe municipale actuelle a continué à travailler et a fait de ce mandat l'un des plus riches en travaux. Le toit de l'église a été refait et la façade des classes et du logement communal



ont été repeints. Nous avons obtenu du Conseil Départemental la réfection de la bande de roulement des rues Guislain Debeugny et de Boiry qui en avait plus que besoin et réalisé avec la CUA la réfection des trottoirs des rues de Boiry et René Edouard. Ce dernier chantier n'a pas été un long fleuve tranquille et des petits travaux de finition seront nécessaires. Je remercie Bernard pour le suivi des travaux qui lui demande beaucoup d'investissements.

En mars, vous réélirez une nouvelle équipe portée à 15 conseillers municipaux qui élaborera un programme pour les 6 prochaines années. 2020 ne sera pas une année blanche : la réfection de l'éclairage du terrain de football et du terrain multisports et le remplacement du chauffage pour l'église seront réalisés, les dossiers de subventions ont été déposés. Le dossier du béguinage suit son cours. Au-delà, nous devrons nous investir dans les commissions et les projets structurants de la CUA qui sont aussi nos projets et nous devrons être source de propositions avec les douze autres communes de la vallée du Cojeul pour territorialiser l'action de la CUA et répondre ainsi plus spécifiquement aux besoin de notre population plus rurale.

A titre personnel, chacun de nous doit s'investir pour réduire notre impact sur l'environnement en consommant plus intelligemment, en réduisant nos déchets, nos rejets, La rapidité du changement climatique nous oblige à changer encore plus vite notre comportement, trois années de sécheresse successives nous le rappellent. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Il est donc inutile d'attendre que soient les autres qui commencent.

Je vous invite à la cérémonie des vœux qui se tiendra le samedi 4 janvier à 19h00 à la salle polyvalente Jean Pierre Defontaine pour un moment d'échanges et de convivialité. Ce sera l'occasion pour moi de mettre à l'honneur certains conseillers engagés de longues dates et les récents médaillés du travail.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année, Un joyeux noël et une bonne année 2020.

Olivier MAURY

Extrait du discours du 11 novembre 2019 (Alain HAEW)

[...]. 1919. Un an s'est écoulé qui permettra aux plénipotentiaires de dresser le bilan de ces quatre années noires et de tracer les lignes directrices de la nouvelle Europe.[...].

Prenons quelques instants pour prendre la mesure des destructions dans notre village agressé dès le début du conflit et rappelons ce que nous avions dit ces derniers 11 novembre.

Octobre 1914 : Hénin est tout entier sous la botte allemande. Beaucoup d'habitants avaient déjà évacué le village. Pour ceux qui restent : perquisitions, pillage des habitations, réquisition du bétail, des céréales, du foin, de la paille. Les poules sont dénombrées, les vaches doivent donner 10 litres de lait par jour. Régulièrement, les villageois sont convoqués à l'appel dans la cour de la mairie, où un interprète transmet les ordres du commandant de place.

Les années passent, toutes aussi difficiles. En décembre 1916, les quelques cent-quatre- vingt habitants toujours présents sont transférés dans le secteur de Valenciennes. [...]. Hénin fait partie de cette bande de terre maudite où aucune localité, aucun village, aucune église, aucune maison, aucune route, aucun pont, aucun bois, aucun arbre fruitier— ce sont les ordres du haut commandement allemand - ne doit être épargné pour que les conditions de stationnement de nos troupes soient les plus défavorables possibles. [...]

Notre village [...] fut définitivement libéré fin août 1918 par la 52e lowland division écossaise.

Quand les Héninois rentreront chez eux, il faudra tout reconstruire. Hénin est dans la zone rouge, c'est-à-dire le secteur où les combats ont tout détruit et qui reste dangereux du fait de munitions toujours actives. Il faudra l'autorisation du Préfet pour pouvoir rentrer « chez soi ». Pour ce qu'il en reste.

Quelques chiffres nous renseigneront:

En 1911, on compte 135 maisons, 134 ménages et 480 individus.

Au recensement de 1921, on comptabilisera 91 maisons (-44), 93 ménages (-41) et 297 individus (-183). En 1931 on en est encore qu'à 107 maisons pour 106 ménages et 333 habitants. [...].

« Si les buts politiques de la guerre sont atteints, je ne me crois pas le droit de verser une goutte de sang de plus », disait Foch. [...]



Retrouvez
l'intégralité du texte
sur notre site
Internet:
heninsurcojeul.fr.



De nouveaux buts pour le COC

La commune a investi pour le COC avec la pose de 2 nouveaux poteaux pour les buts.

Rénovation de la façade des deux classes et du logement communal

La rénovation de la façade des deux classes et du logement communal a été réalisée par Guillaume : du très beau travail !



Retour sur la nuit d'Halloween (31 octobre)

Beaucoup d'activité cette fin de journée du 31 octobre, avec enfants mais aussi parents déguisés dans les rues d'Hénin sur Cojeul... Lumières, citrouilles et bonbons ont également été de la partie. J'ai pris avec votre

accord des photos de vos enfants magnifiquement déguisés en cette journée spéciale d'Halloween, mais ayant eu un souci avec mon téléphone, j'ai malheureusement perdu ces photos et ne suit donc pas en mesure de les publier dans cet écho. Rendez-vous pris pour l'année prochaine, avec maintenant une sauvegarde dans le Cloud pour éviter ce type de désagrément à l'avenir. Sincèrement navré pour les curieux. Aurélien VARLET.

Inscription sur les Listes Electorales de la commune

Si vous n'êtes pas inscrit, vous avez jusqu'au 07 Févier pour le faire pour pouvoir voter aux prochaines élections



- En Mairie, le mercredi de 17 h à 19 h ou le samedi de 10 h à 12 h

Muni d'une pièce d'Identité + Justificatif de Domicile

Vous voulez vérifier votre inscription ? (déménagement , 18 ans ..)

Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site Service-public.fr/particulier/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE





Rappel de l'obligation de ramassage des déjections animales

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites-en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. La commune a fait installer 3 bornes de propreté : distributeur de sachets pour ramassage des déjections. Si plus de sacs disponibles, prévenir Guillaume ou la mairie.

Etat Civil 2019 à Hénin sur Cojeul



Mariages:

Marie LEGRAND et Dimitri BOUVIER le 11 mai 2019 Laureen DUCONSEIL et Vincent LEMAIRE le 15 juin 2019 Charlotte LEROY et Christophe KEKIC le 31 août 2019 Aline LOISON et Christopher PETIT le 06 juillet 2019

Naissances:

Louise LANDON le 21 avril 2019 Natheîs CARON le 23 avril 2019 Hugo MARQUIS le 24 mai 2019 Raphaël FONTAINE le 30 août 2019 Louis COLAËRT le 17 octobre 2019

Décès:

Lydie KORNOBIS le 12 janvier 2019 Hélène HAUWELLE le 18 février 2019 Constance VUYLSTEKER le 04 juin 2019 Marie Madeleine PRUVOST le 08 octobre 2019

Calendrier



- L'école fait son cinéma à Hénin sur Cojeul, jeudi 19 décembre
- Passage du Père Noël dans les classes, vendredi 20 décembre (chut!!!)
- Distribution des colis de Noël aux aînés, samedi 21 décembre à partir de 9h30
- La Boum de Noël pour les enfants (6-12 ans) à Hénin sur Cojeul, samedi 21 décembre à partir de 14h00
- **Réveillon de la St Sylvestre**, salle Jean Pierre Défontaine, soirée du 31 décembre au 1er janvier
- Cérémonie des vœux à Hénin sur Cojeul, samedi 4 janvier à 19h00
- Concours de belote des chasseurs samedi 25 janvier
- Opération Hauts de France propres, samedi 7 mars 2020
- Election municipale le 15 mars 2020 et, si besoin, le 22 mars 2020



Olivier Maury, Maire,
et le Conseil Municipal
vous adressent leurs meilleurs voeux et
vous invitent à la cérémonie des Voeux
organisée le Samedi 4 janvier 2020 à
19h à la Salle Jean-Pierre Defontaine